

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

A rappeler impérativement

**N/Réf. : FA
Immeuble : 218-222, boulevard de la Villette
75019 PARIS**

**STE LA PLATEFORME DU BATIMENT
7 RUE BENJAMIN CONSTANT
75019 PARIS**

Paris, le 8 octobre 2019

Par lettre RAR n° 1A 165 981 6396 6

Madame, Monsieur,

Nous intervenons en notre qualité de mandataire du local de la SCI THOMAS sis 218-222, boulevard de la Villette 75019 PARIS que vous occupez.

Nous faisons suite à nos courriers datés du 25 février 2019 et 1^{er} avril 2019 dont copies jointes vous demandant de nous adresser les documents suivants :

- L'autorisation d'agrément concernant la séparation du 2^{ème} sous-sol des deux autres niveaux,
- Une copie du contrat d'entretien de la centrale SSI
- Une copie du dernier procès-verbal de la commission de sécurité.

Par mail daté du 9 avril 2019, vous nous aviez indiqué avoir transmis notre demande à Madame ZIEGLER,

Or à ce jour, nous n'avons aucun retour de sa part.

Par ailleurs, nous profitons de la présente pour vous demander de nous adresser au plus vite et comme chaque année les documents suivants :

- Rapports des vérifications périodiques du bureau de contrôle BUREAUX VERITAS pour les lots électricité – moyens de secours – levage
- Rapports des vérifications périodiques du bureau de contrôle QUALICONSULT pour vos ouvrants.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fabien AUBRY
Service Gérance

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

A rappeler impérativement
N/Réf. : GG/FA
Immeuble : ASL FLANDRES SUD

STE LA PLATEFORME DU BATIMENT
7 RUE BENJAMIN CONSTANT
75019 PARIS

A l'attention de Monsieur VICTORIA

Paris, le 1er avril 2019

Cher Monsieur,

Nous intervenons en notre qualité de mandataire du local de la SCI THOMAS sis 218 / 222 ,boulevard de la Villette 75019 PARIS, que vous occupez.

Nous faisons suite à notre courrier daté du 25 février 2019, dont copie jointe, resté sans réponse.

Pour la bonne tenue de notre dossier, nous vous remercions de bien vouloir avoir la gentillesse de nous remettre :

- L'autorisation d'agrément concernant la séparation du 2^{ème} sous-sol des deux autres niveaux,
- Une copie du contrat d'entretien de la centrale SSI
- Une copie du dernier procès-verbal de la commission complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

Gisèle GUELLA

par mail le 2/03/2019

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS - Télécopie : 01.46.22.93.90

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

A rappeler impérativement
N/Réf. : GG/FA
Immeuble : ASL FLANDRES SUD

STE LA PLATEFORME DU BATIMENT
7 RUE BENJAMIN CONSTANT
75019 PARIS

A l'attention de Monsieur VICTORIA

Paris, le 25 février 2019

Cher Monsieur,

Nous intervenons en notre qualité de mandataire du local de la SCI THOMAS sis 218 / 222 ,boulevard de la Villette 75019 PARIS, que vous occupez.

Comme vous le savez, l'ASL FLANDRES SUD va procéder au remplacement de la centrale incendie des parkings situés au 3^{ème} et 4^{ème} sous-sol.

Lors de la réalisation de l'audit, il a été constaté que vous aviez votre propre système de sécurité et par conséquent, les parkings du 2^{ème} sous-sol ont été séparés des deux autres niveaux.

Pour la bonne tenue de notre dossier, nous vous remercions de bien vouloir nous adresser :

- L'autorisation d'agrément concernant la séparation du 2^{ème} sous-sol des deux autres niveaux,
- Une copie du contrat d'entretien de la centrale SSI
- Une copie du dernier procès-verbal de la commission de sécurité.

Bien entendu, nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

Gisèle GUELLA